



UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 5 août 2011
(OR. en)
A 314/11

Déclaration de M^{me} Catherine Ashton, Haute Représentante de l'UE, concernant l'extension des colonies de peuplement à Jérusalem-Est

M^{me} Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission, a fait ce jour la déclaration suivante:

"Je suis la situation à Jérusalem-Est avec préoccupation et je suis profondément déçue par l'accord donné hier à la construction de plus de 900 logements dans l'implantation de Har Homa, à Jérusalem-Est. L'UE a maintes fois demandé instamment au gouvernement israélien de mettre immédiatement fin à toutes les activités d'implantation en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Toutes les activités d'implantation de colonies de peuplement sont illégales au regard du droit international.

Cette nouvelle extension des colonies de peuplement est particulièrement regrettable à l'heure où l'UE s'efforce, avec ses partenaires internationaux et les parties concernées, de créer une perspective crédible de relance des négociations, conduisant à une solution juste et durable du conflit. La poursuite des activités d'implantation de colonies de peuplement nuit à la confiance entre les parties et compromet les efforts déployés pour reprendre les négociations. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne Jérusalem.

Je suis convaincue qu'il ne saurait y avoir de paix durable au Proche-Orient sans une solution fondée sur la coexistence de deux États, grâce à laquelle l'État d'Israël et un État palestinien viable et d'un seul tenant existeraient côte à côte, dans la paix et la sécurité. Or, les activités d'implantation de colonies de peuplement compromettent cette perspective."

P R E S S E

POUR EN SAVOIR PLUS:
Michael Mann +32 498 999 780 - +32 2 299 97 80 - Michael.Mann@eeas.europa.eu
Maja Kocijancic +32 498 984 425 - +32 2 298 65 70 - Maja.Kocijancic@ec.europa.eu
COMM-SPP-HRVP-ASHTON@ec.europa.eu
www.eeas.europa.eu

FR